

Président, C.G. Lajoie, écrivain, ex-M.P.P.
 Vice-président, H. L. Héroux, écrivain.
 Secrétaire-Trésorier, F. E. Milot, écrivain.
 Directeurs.—MM. Louis Lami et Olivier Lesieur, Yamachiche; Antoine Gauthier et Joseph Lacerte, St. Barnabé; Antoine Garceau et N. R. Dufresne, de la Pointe-du-Lac; Pierre Lacerte, St. Sévère.

Assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Verchères No. 1, tenu à Verchères dans la salle d'audience de la Cour de Circuit le 27 décembre 1869.

M. le Président ayant exposé aux membres présents les diverses opérations de la société, ainsi qu'un état détaillé des recettes et des dépenses constatant en faveur de cette société une balance de \$907.17/100;

Hubert Larose, écrivain, propose, secondé par Pierre Chicoine écrivain, que les comptes tels que rendus, trouvés corrects, soient approuvés et acceptés.

Proposé par Joseph Dansereau, secondé par Hubert Larose :

Que les membres de cette société croient hautement exprimer leur satisfaction de la nomination de son président depuis plusieurs années, L. H. Mas-sue écrivain, comme membre du conseil d'agriculture. Sa position sociale, son dévouement à la cause agricole et aux intérêts de cette société en particulier, lui donnaient droit à cette distinction, et cette société est heureuse de le voir dans une position à lui continuer ses services.

M. le Président ayant donné lecture de la circulaire du conseil d'agriculture, il est proposé par Honoré Chagnon, secondé par Joseph Lamoureux.

Que cette assemblée est d'avis qu'il n'est pas possible de se conformer, dans cette partie du comté, aux restrictions que comporte le règlement dont il est question en cette circulaire, et qu'il sera d'ici à longtemps impossible aux membres de cette société, de concourir aux prix qui sont offerts, les 6ème, 10ème, 13ème, 15ème et 16ème règles ne pouvant recevoir d'application, vu la nature particulière du sol.

Proposé par Honoré Chagnon, secondé par Joseph Dansereau.

Que c'est l'opinion de cette assemblée, que l'emploi qui a été fait chaque année de la souscription des membres de cette société, en graines améliorantes, a contribué à l'avancement de l'agriculture et à l'amélioration des terres, que ce système ne peut être tout-à-coup changé sans entraîner de graves inconvénients, et qu'il est désirable qu'il soit continué.

Proposé par Honoré Chagnon, secondé par Pierre Chicoine.

Que cette assemblée convaincue de la bonne volonté de ceux qui sont chargés de ses intérêts, et reconnaissante des efforts qui ont été faits pour améliorer sa position, et venir en aide à la classe agricole, se permet de solliciter

après de qui de droit, comme améliorations très désirables.

1o Une aide suffisante, pour l'établissement d'un chemin macadamisé, sur le fleuve, de Sorol au village de Longueuil, attendu que le comté de Verchères a eu bien peu souvent occasion de prendre sa part dans les octrois du gouvernement pour l'ouverture des chemins et qu'il importe avant tout, d'attacher au sol ceux qui déjà sont établis, en permettant d'écouler plus facilement leurs produits, et par là d'augmenter d'autant leur fortune.

2o Une cadastration prompte des propriétés pour les fins d'enregistrement, qui diminuera considérablement l'incertitude des prêteurs et les frais auxquels sont entraînés les emprunteurs, ce qui est souvent une cause de ruine, retombant plutôt sur le cultivateur que sur tout autre.

3o L'imposition d'une taxe élevée sur tous les changeurs d'argent et les bureaux de change, qui, dans des vues de spéculation, ont intérêt à faire durer, aussi longtemps que possible, les embarras actuels dans la circulation de l'argent.

4o Certaines mesures qui permettent aux meilleurs conditions possibles, l'écoulement des grains et animaux aux marchés des Etats-Unis, comme la voie la plus expéditive, et la seule qui, généralement, puisse payer et donner de la valeur à nos propriétés.

On procède ensuite à l'élection des officiers et directeurs pour l'année 1870.

Proposé par Hubert Larose, secondé par Joseph Dansereau, que L. H. Mas-sue, écrivain, de Varennes, soit réélu président.

Proposé par Joseph Amiot, secondé par Joseph Dansereau, que Clément Chabot, écrivain, de Contrecoeur, soit réélu vice-président.

Proposé par Pierre Chicoine, secondé par Clément Dansereau, que A. C. Larose, de Verchères, soit réélu secrétaire-trésorier.

Proposé par Joseph Dansereau, secondé par Honoré Chagnon, que les MM. suivants soient nommés directeurs : MM. Thimothé Dansereau, Pierre Dansereau et Hubert Bertrand, pour Verchères; M. A. Girard et J.Bte. Beauchemin pour Varennes, et Clément Dansereau et Joseph Lamoureux pour Contrecoeur.

Proposé par M. A. Girard, secondé par Clément Dansereau, que les procès-verbaux de la présente assemblée, soient adressés à la Semaine Agricole et au Journal d'Agriculture.

Proposé par Joseph Lamoureux, secondé par Clément Dansereau, que l'assemblée s'ajourne; et l'assemblée s'ajourne.

A. C. LAROSE,
 Sec. TRÉSORIER.

BULLETIN COMMERCIAL.

—La pluie et le mauvais temps de samedi ont empêché le marché d'être considérable. Peu de monde, peu d'effets, bons prix.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 6
Avoine par 35 lbs.....	0 1 6
Pois par 66 lbs.....	0 3 9
Graine de lin.....	0 6 6

St. Hyacinthe 15 Janv 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine..	34 50 a 4 55
“ en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot....	0 50 a 0 77
Avoine do	0 25 a 0 30
Gaudriole do	0 35 a 0 45
Pois do	0 75 a 0 90
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'inde do	0 90 a 0 00
Sarrasin do	0 50 a 0 00
Graine de mil	0 00 a 0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 2 50
Oies do	1 00 a 1 50
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 70
Poulets do	0 20 a 0 35
VIANDES—Bœuf à la livre	0 5 a 0 10
Do par quartier ..	0 4 a 0 0
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre.....	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs.....	9 00 a 12 00
DIVRES—Patates au minot....	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 15 a 0 25
Do en tinette....	0 19 a 0 00
Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine....	0 20 a 0 00
Suif la livre.....	0 15 a 0 0
Foin par 100 bottes...	4 0 a 6 0
Paille do	0 0 a 0 0
Choux la pièce.....	0 0 a 0 10
Miel la livre.....	0 10 a 0 12
Savon do	0 10 a 0 00
Oignons la tresse....	0 12 a 0 0
do minot.....	0 00 a 0 0
Fèves le pot.....	0 6 a 0 8
do minot....	1 00 a 0 0
Laine.....	0 30 a 0 40
Navets la pièce.....	0 2 a 0 5
Pommes par minot..	0 60 a 1 50
do quart..	3 00 a 4 0
Tabac par lb.....	0 10 0 12

St. Jean, 15 Janv 1870.

Fleur, par quart	4 75 a 5 00
par 100 lbs	2 35 a 2 50
de blé d'inde p. 100 lbs..	2 00 a 2 10
de sarrasin do	1 90 a 2 00
Avoine, par 40 lbs	0 30 a 0 35
Orge, 56	0 56 a 0 65
Graine de lin	1 25 a 1 40
de mil	1 70 a 1 70
Pois, par minot	0 66 a 0 75
Blé, do	1 00 a 1 15
Blé d'inde par 56 lbs	0 70 a 0 77
Sarrasin 50	0 40 a 0 45
Œufs par douzaine	0 18 a 0 25
Volailles par couple	0 35 a 0 40
Poulets do	0 20 a 0 30
Oies do	0 90 a 1 20
Dindes do	1 25 a 2 50
Pigeons do	0 10 a 0 10
Beurre frais par livre....	0 18 a 0 22
salé do	0 17 a 0 19
Saindoux do	0 20 a 0 03
Miel do	0 10 a 0 10
Patates	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs	9 00 a 10 00
mess par quart	25 00 a 30 00
Bœuf par 100 lbs.....	4 50 a 6 00
Foin do bottes	4 00 a 5 00
Paille do	2 00 a 3 00
Bois à la corde.....	3 00 a 4 00